



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA COMMUNAUTÉ MICMAC DE GESPEG
(poursuite des réunions des 29 octobre 2022
à Montréal et 6 novembre 2022 à Gaspé)**

TENUE À GASPÉ

ET PAR CONFÉRENCE ZOOM

LE 23 SEPTEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL

NATION MICMAC DE GESPEG**PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

tenue à Gaspé et par conférence zoom
le 23 septembre 2023, à compter de 10 h

ORDRE DU JOUR (tel qu'adopté)

(Français) :

- 1) Inscription et validation des membres;
- 2) Mot de bienvenue – Chef et Conseil;
- 3) Prière;
- 4) Ouverture de l'assemblée par le président;
- 5) Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 6) Nomination du secrétaire d'assemblée;
- 7) Lecture et adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale du 28 juin 2021 et des procès-verbaux des assemblées générales spéciales du 8 novembre 2020, du 6 décembre 2020 et du 18 avril 2021;
- 8) Présentation des états financiers 2021 – 2022 par Raymond Chabot Grant Thornton;
- 9) Période de questions portant sur les états financiers;
- 10) Présentation et adoption des règles d'assemblées;
- 11) Période de questions sur les règles d'assemblée des membres;
- 12) Dîner;
- 13) Décision sur les règles de la Nation en matière d'octroi de contrats (priorité aux membres vs non-membres);
- 14) Présentation des projets de la Nation en cours;
- 15) Période de questions;
- 16) Varia :
 - a) Budget membres de Montréal,
 - b) Demande de destitution du Conseil,
 - c) Révision du code électoral,
 - d) Démolition de l'ancien bâtiment,
 - e) Demande d'excuses publiques de chef Terry Shaw aux membres et élus de Gespeg;
 - f) Offres d'emploi partout au Québec,
 - g) Redevances éoliennes,
 - h) MU,
 - i) Honoraires des conseillers juridiques,
 - j) Assemblée des membres.
- 17) Levée de l'assemblée.

AGENDA (as adopted on October 29th, 2022)

(Anglais) :

- 1) Registration and validation of members;
- 2) Words of welcome – Chief and Council;
- 3) Prayer;
- 4) Opening of the assembly by the Chair;
- 5) Reading and adoption of the agenda;
- 6) Nomination of secretary of assembly;
- 7) Reading and adoption of the minutes of the General Assembly of June 28th, 2021, and of the minutes of the Special General Assembly of November 8th, 2020, December 6th, 2020 and April 18th, 2021;
- 8) Presentation of the 2021–2022 financial statements by Raymond Chabot Grant Thornton;
- 9) Question period on financial statements;
- 10) Presentation and adoption of the rules of assembly;
- 11) Question period on the rules of assembly;
- 12) Dinner;
- 13) Decision on the Nation's contract awarding rules (priority to members versus non-members);
- 14) Presentation of the Nation's ongoing projects;
- 15) Question period;
- 16) Varia :
 - a) Budget for Montréal members,
 - b) Request for destitution of the Council,
 - c) Revision of the Electoral Code,
 - d) Demolition of the old building,
 - e) Request of chief Terry Shaw to issue a public apology to Gespeg members and Councillors,
 - f) Jobs offer everywhere in Quebec,
 - g) Wind royalties,
 - h) MU,
 - i) Honorariums of legal advisors,
 - j) Member's assembly;
- 17) Adjournment of the meeting.

1. INSCRIPTION ET VALIDATION DES MEMBRES

L'inscription et la validation des membres ont lieu entre 9 h 30 et 10 h. La liste des participants est inscrite à la fin du présent procès-verbal.

2. MOT DE BIENVENUE – CHEF ET CONSEIL

Le chef souhaite la bienvenue à tous et informe que M^e Nadir André agira comme président d'assemblée.

M^e André informe des règles à suivre pour la tenue de la rencontre.

3. PRIÈRE

Francis Mainville fait la prière

4. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 28.

5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^e Nadir André fait lecture de l'ordre du jour et mentionne les points qui ont déjà été ajoutés lors des deux réunions précédentes (Montréal et Gaspé).

Le chef Shaw quitte la rencontre pour une urgence familiale.

IL EST PROPOSÉ par Tania Jalbert, appuyé par Mark Sinnett et résolu d'amender l'ordre du jour en y ajoutant au point 16. « Varia » les sous-points suivants :

- a) « Budget membres de Montréal » (Donna Adams),
- b) « Demande de destitution du Conseil » (Jean-François Bernier),
- c) « Réouverture du code électoral » (Donna Adams),
- d) « Démolition de l'ancien bâtiment » (Donna Adams),
- e) « Demande d'excuses publiques de chef Terry Shaw aux membres et élus de Gespeg » (Donna Adams),
- f) « Offres d'emploi, peu importe le lieu de résidence » (Donna Adams),
- g) « Redevances éoliennes » (Francis Mainville),
- h) « MU » (Francis Mainville),
- i) « Honoraires des conseillers juridiques » (Mark Sinnett).

Et de laisser le point 16. « Varia » ouvert.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

6. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Ce point a déjà été discuté et deux secrétaires d'assemblée ont été nommées lors des réunions des 29 octobre 2022 et 6 novembre 2022. Elles poursuivront comme secrétaires d'assemblée à la présente rencontre.

7. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, AGA DU 28 JUI 2021, AGS DES 8 NOVEMBRE 2020, 6 DÉCEMBRE 2020 ET 18 AVRIL 2021

Ce point a été discuté et il a été décidé que ce point est reporté à la prochaine assemblée générale annuelle, soit celle de 2023.

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 – 2022 PAR RAYMOND CHABOT GRAND THORTON

Monsieur Jean-Philippe Chrétien de RCGT présente les états financiers, explique ceux-ci et répond aux questions.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

- Monsieur Mark Sinnett demande d'inscrire aux actifs financiers les éoliennes puisqu'ils sont partenaires à 1/3 des actions comme c'est inscrit pour Salaweg.

Jean-Philippe Chrétien l'informe que lorsque c'est une participation active, les sommes ne sont pas présentées dans les états financiers de la communauté. Les inscriptions aux actifs financiers sont les participations dans des entreprises.

M^e Nadir André mentionne que ce point est présenté pour informer la communauté, qu'ils n'ont pas à les adopter, car c'est le Conseil qui est responsable de son adoption.

Jean-Philippe Chrétien quitte la rencontre, il est 12 h 2.

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RÈGLES D'ASSEMBLÉE

Ce point est traité après le point 13. « Décision sur les règles de la Nation en matière d'octroi de contrats (priorité aux membres vs non-membres) ».

M^e Benoît Champoux se joint à la rencontre, il est 14 h 3.

M^e Champoux explique que le point revient à l'assemblée, car des modifications ont été demandées lors des rencontres précédentes. Il fait lecture du document et mentionne les modifications apportées à ce dernier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES RÈGLES D'ASSEMBLÉE DES MEMBRES

IL EST PROPOSÉ par Tania Jalbert, appuyé par Agnès Lambert et résolu d'adopter les règles d'assemblée des membres en modifiant l'article 22. « Le Vote » en ajoutant à la phrase « Seuls les membres ayant dix-huit (18) ans et plus (membre votant) ont le droit de vote... du processus ».

Cette proposition est adoptée à la majorité.

Donna Adams demande à l'article 7. « Lieu des assemblées » si des conseillers seront présents à Montréal.

IL EST PROPOSÉ par Donna Adams, appuyé par Claudine Basque et résolu de modifier l'article 7. « Lieu des assemblées » afin qu'il soit inscrit aux règles d'assemblée que deux conseillers participeront aux assemblées générales à partir de Montréal.

Judith Shaw se dit contre la proposition d'avoir des conseillers qui iront participer aux assemblées de Montréal.

IL EST PROPOSÉ par Carolyne Robertson, appuyé par Jessica Jean-Morin et résolu que la conseillère de l'extérieur assistera aux assemblées générales à Montréal et les conseillers de Gaspé demeurent à Gaspé pour les assemblées.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

M^e Nadir André demande à M^e Champoux si dans le code électoral il y aura toujours un(e) élu(e) pour Montréal.

M^e Champoux l'informe qu'il y aura toujours une personne qui sera nommée pour l'extérieur de Gespeg, mais pas spécifiquement pour Montréal.

M^e Nadir André spécifie aux membres de l'assemblée que dans le document sur les règles d'assemblée des membres, à l'article 7, il n'y a rien qui mentionne que les élu(e)s doivent participer aux assemblées uniquement à partir de Gaspé.

Madame Nathalie Boucher trouve cela dommage ces affrontements, elle souligne que la Nation se divise.

Madame Henriette Hamelin prend la parole pour mentionner qu'il y a 700 membres à l'extérieur de Gaspé et 400 à Gespeg, elle souligne qu'il faut un minimum de 2 conseillers à Montréal.

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Boucher, appuyé par Henriette Hamelin et résolu que trois conseillers participent aux assemblées à partir de Montréal.

Madame Agnès Lambert demande combien il y a de membres à Montréal, c'est important avant de prendre une décision.

Madame Diane Kelly informe qu'il y a 2 200 membres actuellement, il y a des membres partout au Québec et même en Ontario. Cependant, aucun décompte n'a été fait pour connaître le nombre de personnes demeurant à Montréal spécifiquement.

Monsieur Francis Mainville mentionne que le bureau administratif est le lieu déterminé pour l'assise de la Nation. Il est impossible d'élire un conseiller partout où il y a des membres. Il y a un conseiller de l'extérieur qui est nommé et c'est à lui ou elle de faire le travail. Le bureau chef est à Gaspé.

M^e Nadir André récapitule les propositions et souligne qu'il n'y a rien à l'article 7 du document sur la participation des élus pour les assemblées à partir de Montréal.

Danny Basque mentionne que les membres de Montréal sont déçus des propos tenus par les membres de Gaspé.

Madame Tanya Jalbert souligne que le fait de diviser l'AGA en deux permet cette division. Il y a moins de membres à Gaspé, le nombre de conseillers les freine et cela les divise. Elle termine en mentionnant qu'il faut y réfléchir collectivement.

Monsieur Jean-François Bernier mentionne que le fait d'avoir un minimum de représentant crée une grosse pression sur les épaules de la conseillère de Montréal. C'est une question de représentation.

Madame Nathalie Boucher propose une assemblée générale annuelle qui se tiendra entre Gaspé et Montréal sur toute une fin de semaine.

M^e Nadir André souligne qu'il y a des communautés hors réserve qui tiennent leurs AGA sur leur assise territoriale.

M^e Nadir André procède aux votes des propositions débattues :

Proposition n^o 3 de Nathalie Boucher, appuyé par Henriette Hamelin :
« Trois conseillers participent aux assemblées à partir de Montréal »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	18	0	1
Contre :	0	23	?
Abstention :	?	?	?

La proposition est rejetée.

Proposition n° 2 de Caroline Robertson, appuyé par Jessica Jean-Morin :
« Que la conseillère de Montréal demeure à Montréal pour les assemblées générales annuelles »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	0	22	8
Contre :	18	0	2
Abstention :	0	1	0

La proposition est adoptée à la majorité.

Proposition n° 1 de Donna Adams, appuyé par Claudine Basque : « Deux conseillers participeront aux assemblées générales à partir de Montréal »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	18	0	2
Contre :	0	23	5
Abstention :	0	0	1

La proposition est rejetée.

Jean-François Bernier souligne que l'on n'a pas spécifié que les conseillers élus à Gaspé doivent rester à Gaspé pour la tenue des assemblées.

IL EST PROPOSÉ par Francis Mainville, appuyé par Edmond Lemieux et résolu que les conseillers élus, sauf celui de l'extérieur, participeront aux assemblées générales à partir de Gaspé.

Madame Donna Adams et monsieur Jean-François Bernier demandent de vérifier l'enregistrement de la rencontre pour connaître la décision, à savoir si les élus de Gaspé doivent rester à Gaspé pour la tenue des assemblées.

Monsieur Jean-Claude English se dit contre le vote de la dernière proposition, car il y a des gens qui ont quitté l'assemblée.

M^e Nadir André procède aux votes sur la dernière proposition :

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	0	21	4
Contre :	18	0	7
Abstention :	0	?	0

La proposition est rejetée puisqu'il n'y a pas la règle du 50 % + 1.

M^e Nadir André mentionne que les règles d'assemblée ont été adoptées, avec 2 modifications (aux articles 7 et 22) et qu'à la prochaine assemblée elles seront en vigueur.

12. DÎNER

Les gens prennent une pose pour le dîner, il est 12 h 36.

Reprise de la séance à 13 h 24.

13. DÉCISION SUR LES RÈGLES DE LA NATION EN MATIÈRE D'OCTROI DE CONTRATS (PRIORITÉ AUX MEMBRES VS NON-MEMBRES)

Ce point est traité après le point 9. « Période de questions portant sur les états financiers ».

Danny Basque fait état de la situation sur l'octroi des contrats. Il informe que les membres peuvent soumissionner à 10 % de plus que les allochtones et demande si l'octroi doit se faire uniquement aux membres ou bien à tous. Il souligne que cela peut inclure tout contrat de la Nation, pas seulement ceux de Gaspé.

M^e Nadir André demande si la Nation conserve la politique actuelle ou bien désire faire des modifications sur les octrois des contrats.

Danny Basque informe que le Conseil leur suggère de conserver le 10 %.

Yan Tapp mentionne que le Conseil en a discuté à plusieurs reprises et désire que les membres prennent une décision à ce sujet. Il suggère de prendre un pourcentage en gradation.

Madame Nathalie Boucher demande si les membres sont informés lorsqu'il y a des appels d'offres de la Nation.

Monsieur François Lapointe, directeur général par intérim, l'informe qu'à sa connaissance non, mais que cela peut se faire si le Conseil le demande.

Madame Boucher propose de permettre à tout le monde de soumissionner sur les appels d'offres.

Madame Sonia Jean se dit en accord avec la proposition de Yan Tapp, mais elle aimerait que le Conseil vérifie la façon de procéder dans les autres communautés.

Madame Agnès Lambert suggère de vérifier ce qui se fait ailleurs et de soumettre une proposition à la prochaine assemblée générale.

M^e Nadir André demande si un comité doit être formé par le Conseil ou bien par les membres.

Madame Lambert aimerait que ce soit un groupe spécialité en la matière qui pourrait leur faire une recommandation.

Madame Donna Adams se dit contre un comité externe, car le résultat sera le même et cela coûtera de l'argent à la Nation, elle souligne que le 10 % et plus pour un membre c'est bien.

Monsieur Francis Mainville se dit en accord avec madame Adams, il précise que gérer selon les différents pourcentages sera difficile à faire.

Madame Diane Kelly mentionne qu'il n'y a pas de politique écrite et qu'il faudrait en faire une.

Madame Danielle Aubin fait part de son malaise à l'effet de donner 10 % et plus toujours à des membres, elle a peur à la collusion.

Monsieur Martin Nadeau est d'accord avec madame Aubin en donnant 10 % aux autochtones cela enlève de l'argent à la Nation aussi.

M^e Nadir André souligne que le 10 % est un maximum et non un automatisme.

Monsieur Jean-François Bernier propose de diminuer le pourcentage à 3 % et le Conseil reviendra lors d'une prochaine assemblée générale annuelle avec une proposition de pourcentage progressif.

La rencontre est interrompue le temps d'un dîner.

Au retour à la séance.

M^e Nadir André propose de faire une politique pour débiter et par la suite des modifications pourront y être apportées.

Madame Donna Adams mentionne qu'à la base de la discussion ce n'était pas une demande de création d'une politique.

Madame Nathalie Boucher demande à ce que tous les membres reçoivent tous les appels d'offres afin que ceux qui le désirent puissent soumissionner.

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Boucher, appuyé par Michel Boucher et résolu d'octroyer des contrats de 10 % et moins avec gradation aux membres de la Nation et de préparer une politique pour l'octroi des contrats de 10 % et moins.

Cette proposition est adoptée à la majorité.

Monsieur Jean-François Bernier suggère de diminuer à 3 % l'octroi des contrats en attendant la politique avec une gradation des pourcentages. Pour lui, 10 % c'est trop.

IL EST PROPOSÉ par Jean-François Bernier, appuyé par Donna Adams et résolu d'octroyer des contrats de 3 % aux membres de la Nation et de préparer une politique pour l'octroi des contrats.

Monsieur François Mainville propose 10 % et la préparation d'une politique. Pour des contrats supérieurs à 15 000 \$, il suggère que le Conseil prépare des appels d'offres.

IL EST PROPOSÉ par Martin Nadeau, appuyé par Nathalie Basque et résolu de ne pas donner d'avantage aux membres, alors 0 %, ce qui permettra de conserver les fonds pour la Nation et de préparer une politique d'octroi de contrats.

M^e Nadir André résume les trois propositions :

Proposition no 1 : 10 % avec politique et gradation

Proposition no 2 : 3 % avec politique

Proposition no 3 : 0 % avec politique

Le président d'assemblée demande le vote :

Proposition n° 3 de Martin Nadeau, appuyé par Nathalie Basque : « 0 % avec la création d'une politique »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	18	1	0
Contre :	0	26	?
Abstention :	1	?	?

La proposition est rejetée.

Proposition n° 2 de Jean-François Bernier, appuyé par Donna Adams : « 3 % avec la création d'une politique »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	18	2	2
Contre :	0	24	7
Abstention :	0	0	1

La proposition est rejetée.

Proposition n° 1 de Nathalie Boucher, appuyé par Michel Boucher : « 10 % avec gradation et la création d'une politique »

Votes :	Montréal	Gaspé :	En ligne :
Pour :	0	24	9
Contre :	18	0	1
Abstention :	0	0	?

La proposition est adoptée à la majorité.

L'ajournement de la rencontre a lieu après les discussions sur le point 11.
« Période de questions sur les règles d'assemblée des membres ».

Madame Donna Adams souligne que certains membres sont irrespectueux.

M^e Nadir André ajourne la rencontre parce que le quorum n'est plus atteint.
Il demande à ce que la poursuite de l'assemblée générale annuelle se fasse rapidement, soit à l'automne.

IL EST PROPOSÉ par Jean-François Bernier, appuyé par Tanya Jalbert et résolu d'ajourner la rencontre. Il est 16 h 15.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Liste des personnes présentes à
l'assemblée générale annuelle de la Nation Gespeg
du 29 octobre 2022 à Montréal (Plaza Antique)
et par conférence zoom**

(Total de 78 participants)

Nom	Prénom	Présentiel	Virtuel
??	Nancy		√
Adams	Catherine	Montréal	
Adams	Donna	Montréal	
Adams	Kevin	Montréal	
Adams	Tammy		√
Adams	Tanya	Gaspé	
André	Nadir (président d'assemblée)	Gaspé	
Aubin	Danielle	Montréal	
Basque	Claudine	Montréal	
Basque	Danny (conseiller)	Montréal	
Basque	Johanne		√
Basque	Nathalie	Montréal	
Basques	Catherine		√
Beauchesne	Vincent	Montréal	
Bernier	Jean-François		√
Boucher	François-Xavier	Montréal	
Boucher	Gilles	Montréal	
Boucher	Michel	Montréal	
Boucher	Nathalie	Montréal	
Boulay	Alcide	Gaspé	
Boulet	Germaine	Gaspé	
Boulet	Yvette	Gaspé	
Boulet-Ste-Croix	Lisa		√
Cassivi	Céline (conseillère)	Montréal	
Cassivi	Daphné	Montréal	
Cassivi	Linda	Gaspé	
Cassivi	Maureen		√
Champoux	Benoît (avocat de la Nation)		√
Chicoine	Manser	Gaspé	
Chicoine	Placide	Gaspé	
Chrétien	Jean-Philippe (RCGT)	Gaspé	
Curadeau	Sylvie	Gaspé	
Deroy	Sady	Gaspé	
Dorion	Benoit	Gaspé	
Dorion	Patricia (conseillère)	Gaspé	
Dorion	Stephen	Gaspé	
Dupuis	Marc-André	Gaspé	
English	Carole	Montréal	
English	Jean-Claude	Gaspé	
Fournier	Johanne	Gaspé	
Hamelin	Henriette	Montréal	
Jalbert	Diane (Coop. Indispensables)	Gaspé	
Jalbert	Tanya	Gaspé	
Jean	Anne-Marie	Gaspé	
Jean	Sonia		√
Jean-Morin	Jessica	Gaspé	

Nom	Prénom	Présentiel	Virtuel
Jeannotte	Monique	Gaspé	
Jeannotte	Suzette		√
Jeannotte	Véronique	Gaspé	
Kelly	Diane (conseillère)	Gaspé	
Kelly	François		√
Kelly	Linda		√
Lambert	Agnès		
Langlois	Fannie		√
Langlois	Mario	Gaspé	
Lanthier	Stéphanie		√
Lapointe	François (DG par intérim)	Gaspé	
Leblanc	Louise	Montréal	
Leblanc	Tonie	Montréal	
Lemieux	Edmond	Gaspé	
Mainville	Céline		√
Mainville	Francis	Gaspé	
Mainville	Gervais	Gaspé	
Nadeau	Martin	Montréal	
Nogues	Mélanie		√
Pipon	Frédéric	Gaspé	
Roberts	Emily (conseillère)	Gaspé	
Robertson	Carolyne		√
Robertson	Ginette	Montréal	
Robertson	Nadia (conseillère)	Montréal	
Robertson	Raynald	Montréal	
Shaw	Judith	Gaspé	
Shaw	Terry (chef)	Gaspé	
Sinnett	Mark	Gaspé	
Sinnett	Richard	Gaspé	
Sinnett-Morin	Shirley	Gaspé	
Taillefer	Simon		√
Tapp	Yan (conseiller)	Gaspé	
Vézina	Michel	Gaspé	
Vinci	Alexia		√